



## Balades sur nos anciennes lignes ferroviaires Ligne 127 – Hannut et environs

**Distance** : 13 km en boucle

**Utilisateurs** : Piétons et vélos (tous chemins).

Piétons : parcours facile.

Vélos tous chemins : sans problème.

Vélos ordinaires : parcours facile.

**Départ** : Ancienne **gare de Hannut**, aujourd'hui rénovée et abritant la Maison de l'emploi et les bureaux du FOREM, place des Déportés et Réfractaires.

En voiture : À 800 m du centre par la route de Huy (N 64). Parking derrière le FOREM, le long de la rue du Tilleul, devant un ancien bâtiment industriel « Les Câbleries » reconverti en « espace jeux ». Eviter de stationner près du FOREM (nombreux emplacements privés).

En bus :

- Depuis Namur, ligne 16. Le samedi, un bus le matin, un à midi. Le dimanche, un bus le matin. Pour les horaires exacts et les modifications éventuelles : TEC Namur-Luxembourg, 081.25.35.55 ou <http://www.tec-namur-luxembourg.be>
- Depuis Huy : ligne 127a. Le samedi, un bus toutes les deux heures. Le dimanche, un bus le matin, deux bus l'après-midi. Pour les horaires exacts et les modifications éventuelles : TEC Liège-Verviers, 04.361.94.44.
- Depuis Waremme : ligne 128. Uniquement en semaine. Pour les horaires exacts et les modifications éventuelles : TEC Liège-Verviers, 04.361.94.44.

**Parcours** : D = droite. G = gauche.

**PI** : Les indications en *italique* signalent des points d'intérêt (PI) le long du parcours.

### Km

- 0.0** Panneau « **La Traversine**, le RAVeL de Landen-Statte » au bord du sentier asphalté, côté rue du Tilleul. **Côté sud**, à l'opposé du FOREM, nous traversons la rue Albert 1<sup>er</sup> (passage pour piétons) en direction d'un abribus et nous nous engageons dans un chemin asphalté «interdit aux motos» auparavant l'emplacement de l'ancienne ligne 127. Après une centaine de mètres, sur la droite, derrière une palissade en béton, sortait la ligne 127. Cette courte section qui traverse la propriété de la villa est privatisée.
- 0.2** Après 200 m, **carrefour** avec la Drève du Monastère sur la droite le « *Prieuré de Croisiers* » et sur la gauche le « *Château Snyers* ». En face, le sentier asphalté continue entre deux rangées d'arbres vers le quartier de la « Résistance » avec en point de mire le *château d'eau* et son réservoir d'1 million de litres ! Nous tournons à gauche et suivons les panneaux de signalisation « RAVeL Huy 32 - Villers 1.8 ».
- 0.4** Borne 10 (altitude : 145m)  
Nous sommes ici à 10 km de la gare de Landen en suivant le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer. Un peu d'histoire !  
En 1963, les autorails voyageurs sont remplacés par un service d'autobus .En 1992, dès le déferrage de la 127, la commune loue et nivelle l'assiette en cendrées pour en faire un pré-RAVeL (7 km) d' Avernois-le-Baudouin à Villers-le-Peuplier et en assurer le passage des piétons, des VTC et des cavaliers. En 1997, des bénévoles installent une Piste « Vita » d'une longueur de 2 km avec panneaux didactiques, balises, de bornes hectométriques et de bancs. Tronçon de la piste : de la borne 10 à la borne 12.  
En 2002, Electrabel obtient l'autorisation d'enfouir la ligne à haute tension de Fumal à Avernois en passant par Hannut dans l'assiette du pré-RaveL pour alimenter la ligne TGV. La piste « Vita » est alors enlevée pour laisser le passage à la HT.  
En 2004, la ligne 127 sera asphaltée et convertie en voie lente dans le cadre du réseau RAVeL.
- 0.6** Carrefour avec la « Voie de Liège ». Là, le RAVeL a été détourné fin décembre 2013 lors du contournement R62, reliant la rue de Namur (N64) à la rue de Huy (N80). Nous devons alors tourner à gauche, prendre le passage inférieur de l'ouvrage d'art et tourner directement à droite pour aller rechercher le RAVeL jusqu'au *signal 67* indiquant le passage du pipe-line de la saumure venant de Bern (Allemagne) et allant vers Jemeppe-sur-Meuse.
- 0.8** Croisement avec un chemin de remembrement. Nous sommes à Villers-le-Peuplier sur le sentier c

- grandes randonnées **GR 564** (Campine-Condroz) balisé par deux traits parallèles blancs et rouge blanc peints à gauche, ici sur le poteau de signalisation! De Bruxelles prendre le GR579 jusqu'à Avernas.
- 1.6** Passage supérieur du RAVeL sur le *pont à tablier entre culées de l'ancienne ligne 127*. Construit en 1875 mais tablier et garde-fou récemment rénovés. À cet emplacement, vue à **G** sur *l'église St-Martin* bâtie au XVIII<sup>e</sup> siècle et à **D** sur les *fermes* du siècle dernier construites en un bloc : le corps de logis, la grange avec porte charretière et l'étable, le tout protégé par St Donat.
- 1.8** *Passage à niveau et ancien arrêt du train*, de 1934 à 1963. La seule halte de la ligne 127 sans gare mais avec un quai matérialisé par le panneau **Villers-le-Peuplier**. Derrière ce panneau, clôtures ferroviaires en béton, à motif en carré sur pointe, dites « Roulers », un modèle devenu rare.  
À voir dans les environs immédiats : *la chapelle votive « Notre-Dame de Bon Secours » érigée en 1830 et ombragée de 3 tilleuls et la ferme dite du Vivier mentionnée déjà au XI<sup>e</sup> siècle, propriété de l'abbaye de St-Truiden : classés par le Service des Monuments.*
- 2.2** Tout à coup, le paysage se transforme en une immense plaine agricole. À l'horizon la chaussée romaine « Bavay-Tongres » encore bordées de quelques chênes.
- 2.6** Le **dalot**, petit aqueduc de la ligne 127 : une marque du passé ferroviaire.
- 2.7** Borne kilométrique 12, une belle courbe vers la droite dans la campagne Hesbignonne. À 1 km plus loin, la *borne 13*, le point le plus élevé du RAVeL (altitude : 157 m) : la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Meuse et le bassin de l'Escaut.
- 2.9** Au carrefour du «sorbier, l'arbre des oiseleurs des grives», juste après la borne hectométrique 12,5, **quitter l'ancienne ligne et prendre à G** un chemin bétonné qui part à travers champs. Laisser un autre chemin bétonné partir à droite.
- 3.5** **Carrefour** de chemins agricoles. Continuer **tout droit**.
- 4.1** **Traverser** prudemment la chaussée de Huy (N 64). On entre dans le village de Lens-St-Remy.
- 4.7** **Carrefour** avec la route menant à Lens-St-Servais. Continuer **tout droit**.
- 4.9** **Carrefour** au centre du village. Pour la suite de la balade, **prendre à D**.
- 5.1** Petit place triangulaire, la **place de la Croix**. À D, pâtisserie. Suivre la rue principale, légèrement vers la gauche. Après quelques mètres, prendre à **G** la rue des Bourgmestres (sens interdit). On passe devant l'ancienne maison communale Au **terrain de football**, **prendre à D** un chemin asphalté en légère descente, interdit aux voitures.
- 5.7** Jolie **place de l'église de Lens-St-Remy** (1760, site classé). Nous prenons à **G**, le long des anciens *bâtiments du Carmel*, fondé en 1343. Beau portique donnant accès à la ferme qui est installée dans une partie du couvent. L'inscription actuelle « Le Carmel » marque l'entrée de ce qui est devenu un salle paroissiale. Des religieuses ont habité ici jusqu'en 1958. La règle de claustration était si strict que, le jour où les dernières sœurs ont quitté les lieux, elles sont parties dans un fourgon cellulaire pour échapper à la vue des passants, nous raconte un voisin.  
Quitter la place par la **rue Georges Touret**.
- 6.4** **Carrefour**. Prendre à **G** la rue Grand Marais. 200 m plus loin, à D, belle ferme de la Grande Cense (cense = ferme en wallon). 200 m plus loin, laisser à **G** la rue Paquot. Continuer tout droit.
- 7.0** À **D** sur la rue du Petit Marais. 300 m plus loin, nouveaux carrefours où l'on prend à **D**. On sort du village au lieu-dit « Entre Deux Villes », légère côte.
- 7.5** Entrée dans la « République libre de **Blehen** » (pron. Ble<sup>u</sup>hin). À G, un premier château. Sur le porche d'entrée : *plaque métallique avec l'inscription « Amon l'Comte »* (chez le Comte). La plupart des maisons du village portent ces plaques où se trouve en wallon la désignation populaire du lieu ou de son propriétaire.  
300 m plus loin, carrefour avec la rue du Château. On ira, poliment, jeter un coup d'œil au bout de cette rue qui part à droite. Blehen ne se refuse rien, *deux châteaux* pour un seul village. Celui-ci date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous sommes « Amon Colârd » (Chez Collard). Revenir au carrefour et prendre à D pour continuer notre route et sortir du village
- 8.0** **Carrefour** avec un banc. Prendre à **G**. Très jolie ancienne maison communale à G.
- 8.1** Nouveau **carrefour** avec la rue du Centre, prendre à **D**, direction Poucet et Abolens. 100 m plus loin, café « La Concorde ».
- 8.3** **Carrefour** de l'arbre de la République. On vous prévient : « Que nul n'entre dans Blehen qui ne soit chassé demain ». Fuyons à G sur la rue de Boelhe.
- 8.7** **Carrefour** avec un calvaire. Prendre à **D** à travers champs un chemin agricole limité à 20 km/h.
- 9.6** **Carrefour** avec une route asphaltée. Prendre à **G**. Attention, un peu de circulation.
- 10.1** 200 m après une ligne électrique, prendre, à **D**, un chemin agricole bétonné. On remarque, à 300 m à G une rangée d'arbres parallèle à notre chemin : tracé de l'ancienne ligne vicinale Hannut-Waremme.
- 11.4** **Carrefour** avec la route Hannut-Poucet. Prendre à **D**, puis tout de suite à **G** une route asphaltée qui descend vers la zone industrielle de Hannut. Prudence en traversant.
- 11.8** Juste après le Recyparc, prendre à **G** la piste en cendrée de la ligne 127. S'engager soit dans le tunnel du contournement soit longer la clôture de l'Hôtel de Police. Traverser la R62, longer le centre Finances et

reprendre à **G** le RAVeL.

- 12.1 Remarquez à G *l'abri du garde-barrières*, un des rares vestiges ferroviaire sur le site de la gare de Hannut. Tout l'espace engazonné, à notre gauche, est le site des anciennes voies.
- 12.7 À G, plaine de jeux installée face à la résidence « Le Tilleul ».
- 12.8 À D, *halle à marchandises* portant encore l'inscription HANNUT un panneau émaillé datant de 1875.
- 13.0 Site de la « **gare** » de Hannut.

**Carte** : IGN 41/1-2

**Pour plus de détails ou pour toute information complémentaire :**

Chemins du Rail, Rue Van Opré, 97 à 5100 Jambes  
Tél. +32 (0)81 65 75 96  
[www.cheminsdurail.be](http://www.cheminsdurail.be) - [info@cheminsdurail.be](mailto:info@cheminsdurail.be)